

<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article753>



Lettre au Président de la République, au Premier ministre et au gouvernement

- Accueil - Correspondance - France - Présidence de la République -

Date de mise en ligne : vendredi 18 mai 2012

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Le 18 mai 2012

**Monsieur le Président,
Monsieur le Premier ministre,
Mesdames, Messieurs les ministres,**

Vous gouvernez la France. Vous avez été élu, désignés et mandatés pour conduire le changement dans le sens de la liberté, l'égalité et la fraternité. Permettez-moi donc d'attirer votre attention sur un changement qui ne souffre plus d'attendre et qui, néanmoins, n'a fait l'objet d'aucun débat pendant la campagne présidentielle.

Depuis plus d'un demi-siècle, la France dispose d'armes nucléaires. Aujourd'hui, ce sont 300 bombes, chacune d'elles ayant de 7 à 22 fois la puissance de la bombe d'Hiroshima, qui a fait plus de 200 000 morts. Ainsi, le chef de l'Etat français pourrait faire à lui seul, par sa seule décision, jusqu'à un milliard de morts, sans parler des blessés.

Cette situation intolérable bafoue :

- **la vie humaine et les droits de l'Homme**, car une seule bombe atomique, ce sont « des centaines de milliers de morts, des femmes, des enfants, des vieillards carbonisés en un millième de seconde, et des centaines de milliers d'autres mourant au cours des années suivantes dans des souffrances atroces : n'est-ce pas un crime contre l'humanité ? » (Alain Peyrefitte à Charles de Gaulle, le 4 mai 1962) ;
- **le droit international**, qui fait obligation aux Etats nucléaires ayant signé le Traité de Non Prolifération "de poursuivre de bonne foi et de mener à terme des négociations conduisant au désarmement nucléaire dans tous ses aspects, sous un contrôle international strict et efficace", comme l'a confirmé la Cour Internationale de Justice dans son avis du 8 juillet 1996 ;
- **la Constitution**, qui place au-dessus de tout et impose le respect des droits de l'homme, ainsi que le respect des traités ;
- **le bon sens**, car il est absurde de défendre les valeurs républicaines, dont la fraternité, en menaçant de commettre des crimes contre l'humanité ; absurde de lier ses "intérêts vitaux" à l'emploi d'armes fatalement suicidaires contre un pays qui en disposerait aussi ; absurde de prétendre garantir la sécurité de notre pays par ces armes, tout en les interdisant aux autres ; absurde d'encourager ainsi la prolifération, tout en prétendant la combattre ; absurde de vouloir faire des économies et de gaspiller des milliards dans des engins de mort inutilisables ;
- **le peuple et la démocratie**, car le peuple français n'a jamais été consulté sur la création, l'entretien et la modernisation permanente de cette force de frappe, qui lui a déjà coûté 300 milliards d'Euros.

Et pourtant, on sait aujourd'hui d'après des sondages convergents qu'au moins huit Français sur dix souhaitent l'abolition des armes nucléaires, y compris françaises.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de vous demander de poser aux Français, par **référendum**, la question

suivante, précisément requise par l'agenda international de 2012 : « **Approuvez-vous que la France participe avec les autres Etats concernés à l'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ?** »

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les ministres, l'expression de ma très haute considération.

Jean-Marie Matagne, Président de l'Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire, Docteur en philosophie. En grève de la faim pour ce motif depuis le 15 mai 2012.

Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire (ACDN)

31, Rue du Cormier 17100 - Saintes - FRANCE

Tel : 05 16 22 01 39 / 06 73 50 76 61

contact@acdn.net